

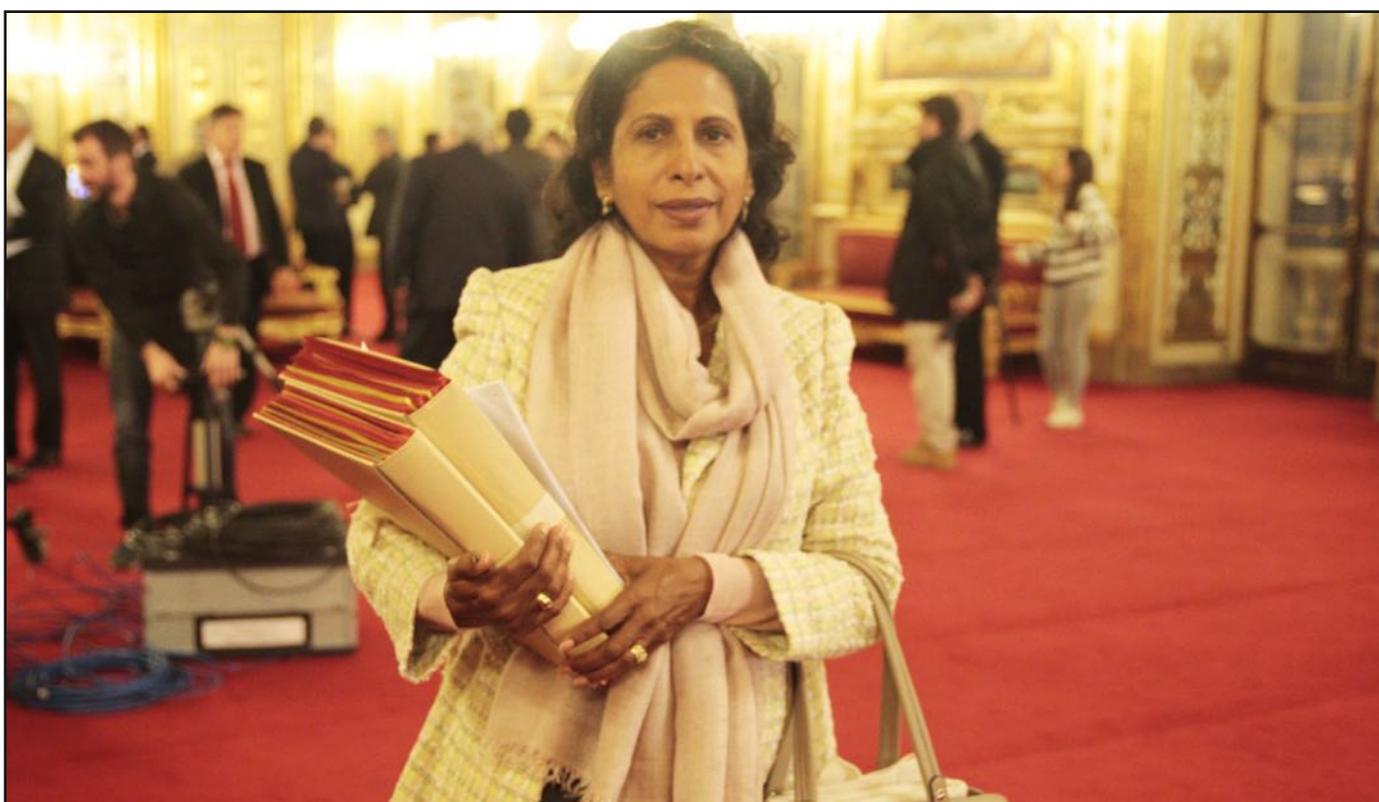
Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18612 - 72ÈME ANNÉE

Seul le rattrapage de quelques mesures sociales a permis l'adoption unanime du projet de loi sur l'égalité réelle

Sénat : Gélita Hoarau fait progresser la cause réunionnaise



Par sa présence et ses nombreuses actions, Gélita Hoarau a été la parlementaire la plus en vue lors du débat sur l'égalité réelle.

Le Sénat a terminé hier l'adoption du projet de loi sur l'égalité réelle. Il contient des mesures sociales rattrapant 70 ans de retard. C'est ce seul point qui a permis l'adoption à l'unanimité du texte, pour ne pas priver les plus pauvres de dispositions qui devaient s'appliquer depuis 70 ans. Par sa présence et ses nombreuses actions pour donner au texte un contenu à la hauteur des ambitions affichées en 2015 par le président de la République, Gélita Hoarau a été l'élue la plus en vue au cours de ces trois jours de débat, réussissant à rassembler au-delà des communistes. Cette dynamique s'est heurtée à l'intransigeance de la ministre des Outre-mer. Bien qu'elle aussi soit Réunionnaise, cette dernière est restée figée dans un rôle d'opposante aux ouvertures proposées par sa compatriote, même quand la ministre fut désavouée par des élus de son propre camp lors du débat sur la création d'un congrès à La Réunion.

Au terme de trois séances de débats, les sénateurs ont adopté hier soir le projet de loi sur l'égalité réelle. Si le vote a été unanime, c'est parce que la loi contient des dispositions sociales qui permettent de rattraper plusieurs décennies de retard. Les sénateurs ont en effet refusé de priver les plus démunis de mesures immédiates qui permettront d'atténuer quelque peu leur situation extrêmement difficile.

Mais le résultat final est loin de l'ambition initiale affichée. Le 10 mai 2015, le président de la République avait annoncé une loi qui devait ouvrir une nouvelle étape, 70 ans après l'abolition du statut colonial outre-mer. Ainsi il était prévu que chaque territoire puisse définir son propre projet de développement.

Plans de convergence sans intérêt pour La Réunion

Dès le départ, il est apparu que cette possibilité de réforme était impossible pour La Réunion. Manifestement, le gouvernement a refusé de tirer les enseignements de 70 ans de politiques inadaptées. La logique qui préside à ce projet de loi reste donc la même que celle de toutes les lois de programme ou d'orientation qui se succèdent depuis les années 1960.

Notre île est en effet la seule collectivité d'outre-mer dont les élus n'ont pas la possibilité d'adapter les lois et règlements. La faute à l'alinéa 5 de l'article 73 de la Constitution qui interdit à La Réunion, et à elle seule, cette possibilité à laquelle ont droit tous les autres départements d'outre-mer. À cela s'ajoute l'interdiction de réunir un congrès des élus régionaux et départementaux, instance habilitée à faire des propo-

sitions en matières d'évolution institutionnelle ou de transferts de compétences. Dans ces conditions, les plans de convergence, cœur du projet de loi, perdent pour La Réunion l'essentiel de leur intérêt. Car ils ne pourront s'accomplir que sans aucune possibilité d'adaptation des lois, obligeant La Réunion à se débrouiller avec le cadre actuel, qui fait de notre île un département jugé « socialement hors norme » par l'INSEE, en raison de ses indicateurs sociaux extrêmement alarmants.

Une élue PCR pose les vraies questions

Lors des débats, Gélita Hoarau a tenté de corriger ces insuffisances. La sénatrice de La Réunion a multiplié les amendements et prises de parole pour donner un souffle à ce texte, afin qu'il puisse être à la hauteur des ambitions affichées. Elle s'est heurtée à l'opposition de la commission des Lois et du gouvernement. Bien qu'elle soit Réunionnaise, la ministre des Outre-mer est restée intransigeante sur ce point, ne laissant aucun espoir d'ouverture.

Ayant l'énorme responsabilité de succéder à Paul Vergès, Gélita Hoarau a été l'élue la plus en vue au cours de ces trois jours de débats. C'est elle qui a constamment porté la voix des Réunionnais, par sa présence et ses actions. Ainsi, la participation d'une communiste réunionnaise a permis aux sénateurs et au gouvernement de se voir poser les vrais problèmes. C'est pourquoi ce débat au Sénat a été d'une autre dimension que celui de l'Assemblée nationale, là où l'absence d'une ou d'un député communiste réunionnais s'était faite cruellement ressentir.

Dans cette bataille, l'élue PCR a pu compter sur le soutien total et indéfectible du groupe Communiste Ré-

publicain et Citoyens. Cette solidarité s'est manifestée notamment par la présence constante dans l'hémicycle aux côtés de Gélita Hoarau d'Eliane Assassi, présidente du groupe CRC.

Refus de priver les pauvres de quelques avancées

Lors du débat sur l'amendement qu'elle a déposé mercredi en vue de créer à La Réunion un congrès des élus régionaux et départementaux, Gélita Hoarau a rassemblé au-delà des communistes. Elle a rallié à sa cause les sénateurs antillais qui ont voté pour, au grand désarroi d'une ministre des Outre-mer désavouée pour le coup par son propre camp. Jacques Gillot, sénateur de Guadeloupe et membre du groupe socialistes et apparentés, a notamment pris la parole pour justifier la solidarité avec la cause réunionnaise. Face à cette dynamique de rassemblement, Ericka Bareigts est restée figée dans une position d'opposante au changement en soutenant l'avis défavorable de la Commission des Lois, favorisant ainsi le rejet de l'amendement par la majorité de droite... tout un symbole.

À l'heure des explications de vote finales sur l'ensemble du texte, Gélita Hoarau a eu la responsabilité de donner la position du groupe CRC. « Quelques mesures sociales qui auraient dû être appliquées depuis 1946 le sont enfin : ne voulant pas priver les populations ultramarines, en difficulté, de ces avancées, mon groupe votera ce projet de loi » a dit en substance la sénatrice de La Réunion. Puis elle a constaté, « avec tristesse », que La Réunion, encore une fois, « n'a pas été servie... ».

M.M.

In kozman pou la rout

« Balyé nèv, balyé prop »

Toultan mi gard kozman-la é mi domann amoin koman i fo prann ali. Si lo mo balié-i ansèrv an dé kou dann kozman-la !-shak foi sé in nom, sa i kass pa arien vi k'in n'afèr nèv, la plipar d'tan sé in n'afèr prop. L'èr-la, mi di, mi mète de koté pars mi oi pa an kosa li intèrès amoin. Mé si lo mo in foi sé in nom é in dézyèm foi sé in vèrb, sa la pi lo mèm z'afèr ditou. In balyé nèv i balyé prop : sa sé lo sans prop. Mé lo sans figiré alor ? Mi sort lir dann diksyonèr Alain Armand in sans k'i ral amoin in pé : pou li sa lé konm kan ou i di in nouvoité lé touzour gayar-Tout beau, tout nouveau konm i di dann la lang bann fransé. Mé kan la fine ansèrv in pé, sansa pétète pa ditou, é k'i fatig aou oir ali, sé l'èr out l'opinyon i shanj é mèm poubèl i rouvèr la guèl dovan lo z'afèr pou in klasman san suit. Ashté san réflèshi é zété san kalkilé, ala la filozofi in bonpè dan la vi. Alé ! Ni artrouv pli d'van sipétadyé.

Edito

2016, année la plus chaude et conséquences à La Réunion

L'année 2016 est bien l'année la plus chaude jamais mesurée. C'est ce que confirme l'Organisation météorologique mondiale. 2016 dépasse donc 2015 où des températures exceptionnellement élevées avaient été mesurées. Petteri Taalas, secrétaire général de l'OMM, a souligné qu'outre les températures, les indicateurs à long-terme des activités humaines ayant un impact sur le climat ont atteint des sommets en 2016. La concentration dans l'atmosphère de gaz à effet de serre tels que le CO2 ou le méthane ont atteint un nouveau pic. « Ensemble ils contribuent au changement climatique », a dit le secrétaire général de l'OMM.

En moyenne, 2016 a été plus chaude de 1,1 degré que l'époque préindustrielle, c'est-à-dire quand le modèle capitaliste a commencé à s'étendre dans le monde. Rappelons qu'à la COP 21 en 2015, l'Accord de Paris adopté fixe à bien moins de 2 degrés, voire 1,5 degré l'augmentation de la température moyenne à ne pas dépasser. L'accord a été ratifié en novembre dernier. Il est donc opposable aux décisions prises par les États et les collectivités. Or ce nouveau record de chaleur réduit encore plus les marges de manœuvre. Il appelle à une accélération de la prise de conscience et de l'application de mesures concrètes pour atténuer le changement climatique.

Le climat n'a pas de frontière. La Réunion n'est pas une île sous cloche. Elle connaît actuellement un phénomène climatique qui n'est pas courant, ayant pour conséquence une sécheresse. Une fois de plus se pose le problème de l'adaptation. Le combat mené par Paul Vergès dans ce domaine à travers notamment l'ONERC montre une nouvelle fois sa justesse. Un combat que les communistes se sont engagés à poursuivre.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
71e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

9e Congrès du PCR – 5 février 2017 à Sainte-Suzanne**La situation sociale de La Réunion à régler d'urgence**

Selon l'INSEE la situation sociale à La Réunion est « hors normes ». Toujours selon l'INSEE « La Réunion est le département de la République où les inégalités sont les plus grandes ».

Le constat est sans appel. En effet, il suffit de se rappeler les chiffres du chômage, des personnes mal logées ou en attente d'un logement, de celles frappées d'illettrismes ou de pauvreté pour s'apercevoir que notre île détient des records. Le pire c'est que cette situation va s'aggraver avec la crise sucrière qui s'annonce (fin des quotas et du prix garanti du sucre) et les conséquences sur toute notre production des accords de partenariat économique signés par l'Union européenne et les pays africains voisins. Dès lors, l'urgence sociale est une priorité. De ce point de vue nous formulons les propositions suivantes.

Propositions du PCR

a) Le chômage : des mesures exceptionnelles sont nécessaires pour faire respecter le droit à l'emploi de tous les Réunionnais :

- moratoire pour le recrutement dans la fonction publique (loi d'expérimentation) ;
- passage obligatoire par Pôle Emploi pour le recrutement dans le privé ;
- gestion prévisionnelle de l'emploi par une Conférence Permanente de l'Emploi.

b) Lutte contre la vie chère : contrôle rigoureux de la formation des prix (de l'usine au consommateur), produire un maximum de ce que nous consommons à La Réunion, et possibilité de s'approvisionner plus près de chez nous et moins cher (à condition d'avoir des compétences élargies pour pouvoir passer les accords commerciaux).

c) Lutte contre les inégalités. La vie est chère et elle l'est pour tout le monde. Depuis 70 ans, la majorité des travailleurs et les minima sociaux ne perçoivent pas un complément de revenu attribué seulement à une catégorie de travailleurs. Personne ne peut accepter que cette injustice perdure. Pour lutter contre ces inégalités, la Cour des Comptes propose d'établir un différentiel du coût de la vie entre la France et La Réunion, à partir duquel une nouvelle politique des salaires et des revenus (y compris les minima sociaux, les retraites et les revenus agricoles) doit être élaborée pour les nouveaux emplois et bénéficiaires, sans toucher aux acquis des bénéficiaires actuels. Les économies réalisées doivent être ré-investies à La Réunion, comme le préconise la Cour des Comptes. A ce sujet, le PCR propose qu'elles contribuent à alimenter le Fonds de Développement.

d) Mise en place d'une gestion démocratique du dispositif des "emplois aidés" afin que ceux-ci deviennent pérennes, échappent au système humiliant du clientélisme et qu'ils soient prioritairement orientés vers les activités d'aide à la personne et de protection de l'environnement.

e) Pour une politique du logement audacieuse, basée sur :

- la mobilisation du foncier, de l'état, des collectivités, la lutte contre la spéculation foncière (taxation et préemption), sauvegarde des terres agricoles ;

- l'appel à des projets innovants, écologiques et à bas coûts ;

- l'appel à l'auto-construction (avec un accompagnement approprié).

f) Pour une politique d'accès à la santé pour toutes et tous, notamment en faveur des personnes vulnérables.

Remarques

Sur ces propositions je ferais quelques remarques.

1 : Qu'entend-on par le terme « moratoire » pour le recrutement dans la fonction publique ? A La Réunion le chômage frappe beaucoup de jeunes, notamment de jeunes diplômés : bac, licence, maîtrise et plus. Dans les fonctions publiques, La Réunion recrute chaque année des centaines et des centaines d'agents sur concours. Nous proposons que ces concours sur une période de 10 ans à 15 ans soient réservés aux diplômés de La Réunion. Cela s'est fait par le passé dans les années 60-70 avec le concours de recrutement des instituteurs remplaçants (le CRIR) titulaires d'un Brevet élémentaire. Cela a permis de recruter des milliers d'enseignants et d'assurer la scolarisation de tous les enfants de La Réunion. Ce principe a inspiré Michel Rocard, alors Premier ministre, pour fournir à la Nouvelle-Calédonie dans les meilleurs délais les cadres administratifs dont elle avait besoin.

Quand la situation est exceptionnelle il faut des mesures exceptionnelles. Le moratoire en est une. On peut la mettre en œuvre grâce à la loi d'expérimentation prévue dans la Constitution de la République.

2 : Quand nous évoquons les « emplois aidés » orientés spécifiquement dans l'aide à la personne et la protection de l'environnement, nous pensons à la création de deux grands services d'intérêt public dans ces domaines. Des dizaines de milliers d'emplois pérennes peuvent y être créés, car les besoins sont considérables et ils sont d'une urgente nécessité.

Johnny Lagrange

Billet philosophique

Préparer la jeunesse réunionnaise à assumer ses responsabilités

Dans quelques jours c'est la rentrée des classes. Une occasion de nous poser une nouvelle fois la question : à quoi sert le système éducatif à La Réunion ? Quels sont ses résultats pour plus de 100.000 illettrés dans le pays ? Quelles perspectives ouvre-t-il pour construire une société juste, harmonieuse, riche de son inter-culturalité, dans un environnement respecté et un co-développement régional solidaire avec les peuples frères de l'Indianocéanie ? En bref, une question que chaque élève peut se poser : pou kosa mi sava lékol ?



Des marmay en méditation dans la revue "Ultréïa". « Les enfants ont une capacité extraordinaire à questionner le monde », selon Frédéric Lenoir.

Comme le laisse entendre Francis Bourquin, un fidèle "ami de la philo à La Réunion", des réponses semblent être apportées d'une certaine façon à cette problématique dans le numéro 10 de la revue "Ultréïa" paru ce mois-ci. Une revue qui défend les valeurs « Spiritualité-Métaphysique-Philosophie-Ethnologie-Symbolisme - « Plus Loin, Plus Haut... sur les Chemins de la Sagesse » et dont le dossier de ce numéro est consacré au thème suivant : « Neurosciences, Philo, Écologie, Méditation... Refonder l'École ».

Dans ce dossier, est notamment cité le philosophe Marcel Gauchet, pour qui « tout est à reprendre » en matière d'école ; et Bernard Chevilliat y dénonce le « voyage en absurde » du système éducatif actuel, en s'appuyant sur l'enquête de Carole Barjon, qui établit le constat d'une « faillite » de l'institution. Par ailleurs, Marine Locatelli, « auteur jeunesse qui aide au développement de programmes de méditation de pleine conscience dans les collèges

et lycées », déclare : « Quand la violence verbale ou physique quotidienne frappe, la pleine conscience peut apporter apaisement et ouverture du cœur ».

La philosophie à l'école primaire

Cette revue publie aussi un entretien avec Frédéric Lenoir, philosophe, sociologue, conférencier, historien des religions, qui « raconte la genèse d'ateliers philo qu'il a menés auprès de centaines d'enfants à travers le monde francophone. Car pourquoi attendre la classe de terminale pour aborder des questionnements existentiels : amour, respect, bonheur, sens de la vie ? Apprendre à penser aux plus jeunes, oui, mais aussi à débattre et à développer discernement et réflexion personnelle » car « les enfants ont une capacité extraordinaire à questionner le monde », selon Frédéric Lenoir.

Auteur de "Philosopher et méditer avec les enfants", Frédéric Lenoir, convaincu du bien-fondé de cette démarche, vient de créer avec Martine Roussel-Adam la Fondation SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble), pour promouvoir la pratique de l'attention et de la philosophie à l'école primaire. Une idée que l'on retrouve dans les projets de thèses du Parti Communiste Réunionnais pour son 9e Congrès du 5 février prochain à Sainte-Suzanne, avec des propositions pour faire entrer le peuple réunionnais dans l'ère de la responsabilité.

Un défi fondamental

En effet, pour le peuple réunionnais — comme pour chaque peuple du monde —, être responsable de son destin comme de la gestion quotidienne de tout ce qui le concerne est une condition essentielle d'un développement durable et solidaire de son pays ainsi que de la planète Terre. Or, cette responsabilité vitale, il est indispensable d'en prendre conscience et de la cultiver dès le plus jeune âge auprès de tous nos compatriotes afin qu'elle puisse être assumée pleinement et avec compétence car, en même temps, c'est un droit essentiel à faire respecter.

D'où la question que l'on peut se poser : sur le plan éducatif (par exemple, les programmes scolaires), comme sur le plan économique, social, environnemental, culturel et institutionnel (à La Réunion et dans l'Indianocéanie), quel est le pouvoir de décision du peuple réunionnais et notamment celui de nos concitoyens les plus pauvres ? Voilà donc un défi fondamental que nous avons à relever ensemble parmi bien d'autres : faire en sorte que le système éducatif à La Réunion se consacre à préparer la jeunesse réunionnaise à assumer ses responsabilités et à prendre en mains le destin de son pays pour en finir avec le système néo-colonial en place.

Roger Orlu

Oté

La lang konm fèy dé rout pou la kultur in pèp

Shakinn rant nou nana in pasé, in prézan, épi i fitir. Pou nou, sa I apèl yèr, zordi épi domin. Nou l'éné in l'androi, in zour, in l'èr é si nou la pa konète z'aksidan dann nout vi, ni pé rotras nout parkour ziska zordi... domin ni koné pa pou vréman mé ni pé kant mèm maziné ousa nou v'alé, kosa nou va fé pars domin ni fé ali avèk yèr épi zordi. Sa lé bien fasil pou konprann !

Pou in pèp osi ni pé dir lé konmsa : li na in pasé, li na in prézan épi li na in fitir-yèr, zordi, domin. Lo pasé, li pé konète dann son l'istoir kisoï in l'istoir ékri sansa gardé dsi bann nouvo sipor, kisoï ankor rakonté par bann z'ansien é ramasé dann bann lézann. Yèr, zordi, domin ni pé apèl sa son feye dé rout : kosa li la travèrsé, koman li la travèrsé dopi lo tan li la komans égzis konm in pèp ziska zordi. La Rényon, son l'istoir koni i komans dann milyé disètyèm syèk é zordi ni tonm l'ané 2017 donk nout parkour ni pé apèl koni i okip in transh l'istoir troi san sinkant z'ané : sa i fé pa bonpé konm zot i pé romarké. Désèrtin pèp nana in l'istoir bonpé pli long mé d'ot l'istoir lé pli kourt ké la n'ot.

Dann tan nout l'istoir, mèm si li lé kourt, nou la nyabou fé in lang pou nou ; pou ansèrv tout sak in lang i ansèrv. Nou la nyabou dévlop in kultur é ni koné k'in kultur lé in portan pou la vi in pèp. Ni koné galman la rolasyon nana rant la lang épi la kultur épi son bann manifestasyon. Sa i vé pa dir, la lang lé tousèl konm zoutiy pou tout bann manifestasyon iultirèl nout pèp, mé sa i vé dir li zoué in bon rol dann la kiltirépi lo bann manifestasyon kiltirèl.

Pou arprann in kozman madam Rita Mae Browwn - in l'ékrivène l'amérik, « la lang sé in fèy dé rout pou la kultur in pèp é pou donn l'indikasyon son bann moun ousa i sort é ousa i sava ». Koman li la travèrs lo tan pou alé ousa ké li vé alé.

Justin